

**Présence du jeune accusé du meurtre de Joe van Holsbeeck à un
match de football :
réaction de l'Association syndicale des magistrats.**

L'Association syndicale des magistrats comprend l'émotion des parents de Joe Van Holsbeeck suite à l'annonce par la presse de la présence à un match de football du jeune accusé de l'assassinat de leurs fils.

Par contre, l'A.S.M. s'étonne de la tempête médiatique et politique déclenchée autour de ces faits. Elle estime que le monde politique a été emporté par l'émotion pour traiter une problématique qui nécessite un regard nettement plus serein.

L'A.S.M. a admis que le risque d'évasion n'a pas été suffisamment évalué et que cette activité organisée peu après les faits était sans doute prématurée.

Cependant, la réaction émotive suscitée par cet événement est tout à fait disproportionnée. Au contraire, cet événement est l'occasion de rappeler qu'une politique répressive qui se limite à l'enfermement des auteurs d'infractions graves est inutile et contre-productive.

L'A.S.M. appuie avec force le travail éducatif réalisé au sein des institutions de protection de la jeunesse. Elle salue le professionnalisme et l'engagement professionnel des travailleurs de ces établissements.

Il faut rappeler que les mesures prises dans le cadre de la politique de protection de la jeunesse ne sont pas une partie de plaisir. Elles constituent une sanction lourde pour le jeune qui est privé de liberté. Mais elles sont tournées vers l'avenir.

Que veut notre société ? Veut-on qu'après la sanction, le jeune sorte révolté et prêt à recommencer ? Veut-on le condamner au risque de la délinquance éternelle ? Ou veut-on qu'il sorte, prêt à assumer sa liberté et ses responsabilités ? Une politique éducative a un prix. Celui de permettre au jeune de conserver le contact avec le monde extérieur, malgré sa détention. C'est dans cette perspective que les sorties autorisées doivent être comprises et expliquées à la population.

L'ASM estime qu'en réagissant de manière émotive, le monde politique a manqué une occasion d'expliquer à la population l'impérieuse nécessité d'une politique de réinsertion des détenus, qu'ils soient jeunes ou majeurs.

L'A.S.M. est par ailleurs favorable à une meilleure information des victimes ou parents de victimes concernant les progrès du suspect (en l'occurrence) ou du condamné et les mesures adoptées à son égard.

Le 29/08/2006

**Contacts : Jean-François Funck, tel : 067/64.89.65 ; mail : jf.funck@swing.be
Secrétariat : 0479/30.82.19.**